



UNION EUROPÉENNE
DELEGATION EN TUNISIE

Appui à la société civile Tunisienne

Dialogue et Coordination entre les Partenaires Techniques et Financiers

1. Introduction

2. Mécanismes pour animer le dialogue et la coordination avec la société civile

2.1 Groupe de coordination et sous-groupes thématiques des bailleurs de fonds

2.2 Matrice de Projets

1. Introduction

En 2011, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) a assumé et repris un rôle de chef de file dans la coordination et le dialogue avec les différents acteurs impliqués dans l'appui à la société civile.

La DUE anime la coordination générale entre partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds internationaux, organisations internationales, agences des Nations Unies), avec l'objectif de partager les informations sur les projets financés, de définir et vérifier les besoins et challenges, et établir des synergies.

D'autre part, la collaboration entre bailleurs de fonds et la société civile se concentre sur trois aspects: la facilitation, le dialogue et la concertation.

La communauté des bailleurs de fonds soutient la mise en réseau et l'accès des organisations de la société civile tunisienne à des espaces de discussion et opportunités de financement et encourage leur implication dans la formulation et mise en œuvre des programmes d'appui à la société civile en Tunisie.

Par le dialogue et la concertation, les bailleurs de fonds impliquent directement la société civile dans les discussions et actions menées et sollicitent leur avis sur les questions d'intérêt commun.

2. Mécanismes pour animer le dialogue et la coordination avec la société civile

2.1 Groupe de coordination et sous-groupes thématiques

Le mécanisme de coordination sur la société civile est constitué d'un groupe général de coordination et de 3 sous-groupes thématiques:

- i) Média, présidé par la Délégation Wallonie-Bruxelles
- ii) Emplois; co-présidé par l'ONUDI et l'Ambassade de Suisse
- iv) Renforcement de la société civile, co-présidé par l'UE et le PNUD.

Les objectifs définis pour ces groupes sont les suivants:

- Partage d'information sur les interventions des bailleurs de fonds
- Echanges sur l'approche à mettre en place et planification conjointe
- Etablir des priorités dans les actions, thématiques, zones géographiques
- Limitation des incohérences et des duplications dans les interventions
- Promotion d'un dialogue et mécanismes de consultation avec la société civile
- Cartographie de la société civile

2.2 Matrice de Projets

Avec la collaboration et la contribution des autres partenaires techniques et financiers, la DUE a élaboré une matrice de projets qui permet d'échanger l'information basique sur les initiatives de coopération avec la société civile financées par les bailleurs de fonds en Tunisie.

Il est important de prendre en compte que cette matrice est un premier exercice et ai seulement hébergée sur le site web de la DUE en attente de pouvoir lui donner une valeur ajoutée et la transférer à la société civile tunisienne.

Les thématiques liées à ces projets sont classifiés selon les codes accordés par l'OCDE.

**Michel Mouchiroud et Sonia Sanz Ventin
DUE Tunisie, Décembre 2011.**